

Journal d'informations municipales de **CHÂTILLON-EN-DIOIS** Châtillon-en-Diois, Mensac, Menée, Archiane, Bénévisse, Les Nonières

3 juin 2020, lâcher de Gypaètes à Tussac, au-dessus de Bénévisse

Depuis une dizaine d'années le Parc Naturel Régional du Vercors mène un programme de réintroduction du Gypaète barbu. Cette année, un lâcher a été rendu possible grâce au soutien de l'association "Graines d'éleveurs" qui regroupe des jeunes mobilisés pour la défense de la race bovine "Villars de Lans". Ces jeunes ont pu recueillir des fonds pour financer l'action de cette année.

C'est en présence de Mme Camille de Witasse-Thézy sous-Préfète, de MM. Michel Vartanian, 1er vice-Président du PNRV, Benoît Betton, conservateur de la Réserve naturelle et de Mme Agnès Tregret, Vice Présidente de la Réserve naturelle que cet événement a lieu sur les alpages de Tussac au-dessus de Bénévisse. Une fois de plus les



sites naturels de la commune nouvelle de Châtillon-en-Diois sont mis en valeur. Eric Vanoni, plusieurs adjoints et conseillers de la commune ont fait le déplacement.

Bruno Cuerva garde du parc veille sur Palo Pala un bel oisillon de 3 mois. Un marquage de reconnaissance est fait sur certaines plumes des ailes par décoloration. Cela permettra ensuite de le reconnaître. L'autre



Gypaète parrainé par Vincent Munier, photographe animalier, et dénommé Kobalann (ours en langue Kham) est déjà dans son abri dans la falaise.



Tour à tour quelques mots sont prononcés par Benoît Betton, par la responsable de l'association "Graines d'éleveurs" et par Vincent Munier. C'est lui qui a collaboré avec Charlelie Couture pour orner la pochette de son dernier disque "même pas sommeil".

Les paroles étant dites, une procession se met en route avec un porteur de Gypaète en cage, en



direction de cette petite vire dans la falaise où ces jeunes oiseaux vont se déshabituer de l'homme et surtout commencer à battre des ailes avant de prendre leur envol vers le vaste monde.

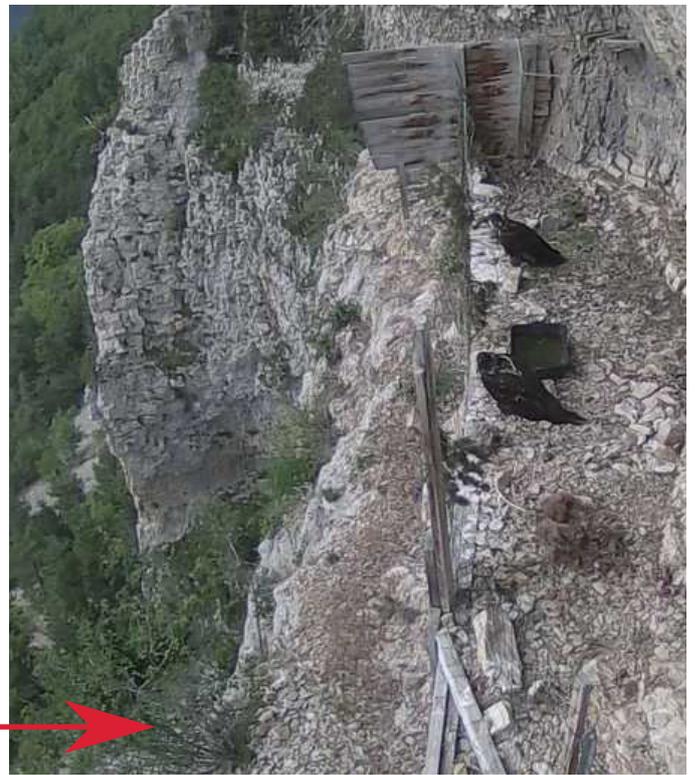
Arrivées au-dessus du site, quelques personnes autorisées dont Mme la sous-Préfète descendent vers ce refuge un peu vertigineux où nos gypaètes vont séjourner à l'abri des prédateurs. Là notre

oiseau est sorti de sa cage. Mme la sous-Préfète le prend même dans ses bras ! Sur le sol, un peu de laine leur rappelle leur nid douillet ! Ils seront nourris tous les matins avec le moins d'interaction possible avec l'homme.

Palo Pala retrouve son compagnon d'évasion Kobalann sans beaucoup d'émotion, peut-être le stress de l'aventure !

On peut les observer par internet grâce à une webcam : mais à l'édition de cet Echo, ils sont partis !

<http://www.parc-du-vercors.fr/webcam/WebcamGypaete.html>



Dernières nouvelles des gypaètes !

1er juillet : L'un s'est envolé, l'autre hésite perché au bord du vide ! Il va passer la nuit ici !

2 juillet : il est parti !



1^{er} juillet à 21h55, au bord du vide !

Menée, le village aux 2 châteaux d'eau, a manqué d'eau !

Drôle de lundi de Pentecôte pour les habitants du village de Menée : il n'y a plus d'eau ! Les élus sont prévenus et avec quelques habitants du village ils se rendent au château d'eau qui alimente le village, il est vide ! Il faut alors regarder ce qui se passe dans le château du bas du village, là il y a de l'eau, mais la pompe électrique qui permet à cette eau de monter jusqu'au réservoir du haut ne marche

plus.

Il a fallu l'intervention de l'entreprise Fraboulet pour réalimenter en eau les habitants du bas du village en attendant l'arrivée d'une nouvelle pompe. La pression n'était pas au rendez-vous mais il y avait de l'eau dans la partie basse du village, la plus habitée.

Puis les agents techniques de la commune et la plomberie du Glandasse sont venus pour extraire la pompe et la remplacer.

Un grand merci à tous les habitants du village pour

leur aide à trouver une solution temporaire, leur mémoire était très utile, et pour leur patience en attendant la nouvelle pompe. Merci aussi aux employés municipaux qui font preuve de réactivité. Le service de l'eau est vital : rien ne vaut un service de proximité pour réagir au moindre problème.



La bibliothèque municipale a déménagé !

C'est le début du déménagement complet de la mairie avant les travaux de rénovation et mise en accessibilité. Ces travaux ont pris un peu de retard à cause d'un virus...

La bibliothèque municipale est installée maintenant 3 rue du Reclus. Elle partage le local avec l'Association Châtillon Arts et Vigne.

Venez visiter notre nouvelle installation et vous

renseigner sur les activités de la bibliothèque ! La bibliothèque propose au prêt son fonds propre et des livres de la médiathèque de Die pour les enfants et les adultes. La bibliothèque développe un fonds local constitué de livres sur Châtillon et sa région, d'ouvrages d'écrivains locaux et de documents.

Les bibliothécaires bénévoles vous attendent ! Voici les horaires actuels d'ouverture :

mardi de 16h à 18h
vendredi de 10h30 à 12h
dimanche de 10h30 à 12h



28 juin 2020 Marché d'été de Art'Star

Un beau dimanche bien chaud et beaucoup de monde pour visiter le marché. Il y a un peu de tout à acheter. Santi avec ses musiciens anime la rue le matin et l'après midi pour donner un petit air de fête bienvenu après le déconfinement. Les visiteurs gardent bien leurs distances. La bibliothèque qui fait une vente de livres en intérieur au rez de



chaussée de la mairie demande expressément aux visiteurs de mettre un masque et cela est bien accepté.

Devant la mairie, Sylvie propose des articles marocains pour son association "Equilibre". Quelques brocantes, une bouquiniste, des petits objets, des dessins, des fromages, un marchand de galettes bretonnes et de kouign-amann. Muriel vend ses créations de crochet et broderie.



Rue Neuve Guy Nicod, qui a travaillé pendant le confinement, et Fabienne Frère exposent leurs dernières œuvres.

Il semble qu'il y ait beaucoup de monde à Châtillon en cette fin de juin. Est-ce un signe pour une bonne saison d'été malgré l'absence du festival Arts et Vigne ?



Une station d'épuration pour le village des Nonières (commune nouvelle de Châtillon-en-Diois).

Petit à petit les réseaux d'assainissement se mettent en place, permettant à l'eau des torrents de redevenir plus pure. C'est le fruit d'un travail de longue haleine préparé en particulier par Anne Roiseux, précédente maire de Treschenu-Creyers, avec son équipe municipale. Maintenant que la commune a fusionné avec Châtillon-en-Diois, la réception des travaux s'est faite en présence d'Eric Vanoni, maire de la commune nouvelle de Châtillon-en-Diois, de Monique Orand, nouvelle maire déléguée de Treschenu-Creyers, d'Antoine Richard du bureau SED maître d'œuvre et de Bastien Houbron (entreprise ISTEOP, conceptrice de l'ouvrage). Plusieurs élus et 2 employés communaux étaient aussi présents pour s'informer sur la maintenance et le suivi de cette installation. La commune a bénéficié de l'aide de l'État, du Département et de l'Agence de l'eau.

Construite par l'entreprise BCB de Beaurières, la station comporte 2 niveaux de bassins filtrants plantés de roseaux. Les eaux vannes sont ainsi lentement filtrées et épurées avant de pouvoir rejoindre le milieu naturel.

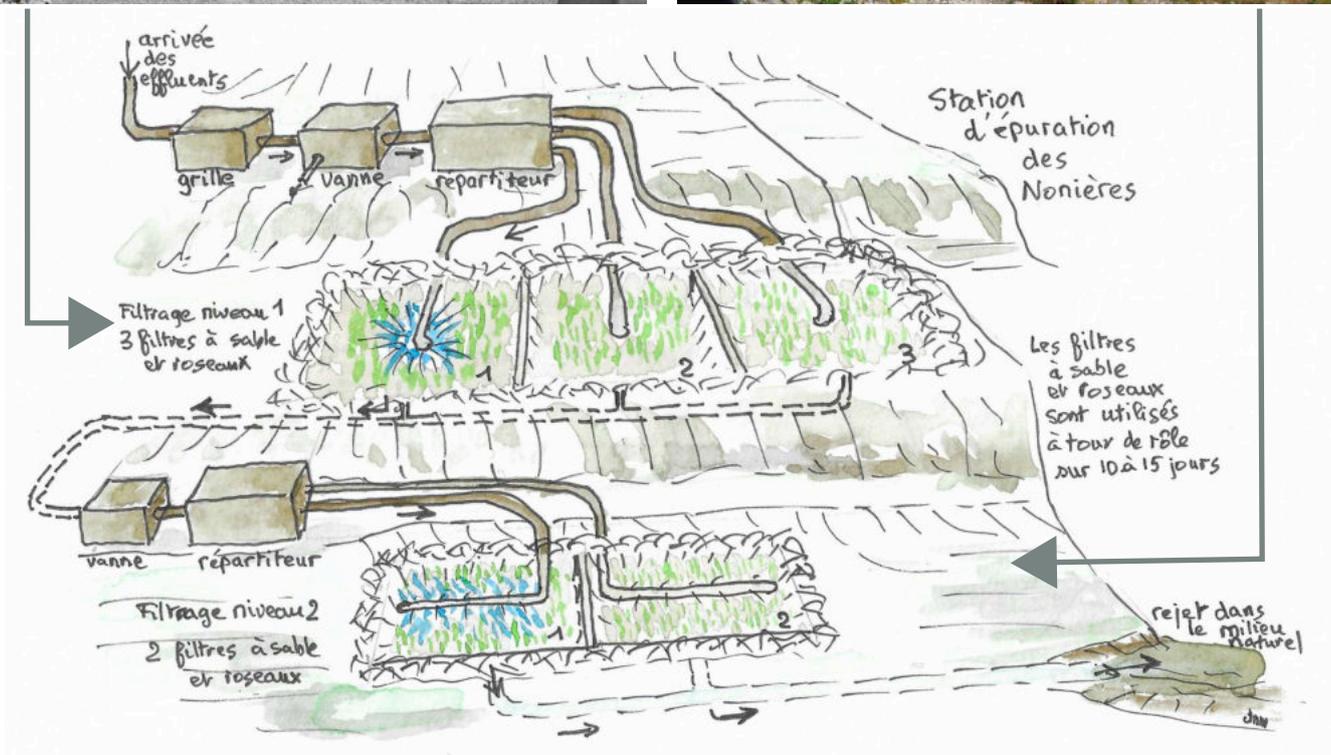
La vaste commune de Châtillon-en-Diois est maintenant presque entièrement équipée (5 stations en service). Il ne reste qu'à construire la station d'Archiane, qui est programmée, pour terminer l'équipement de la commune.



Filtres à roseaux niveau 1



Filtres à roseaux niveau 2





Jean-Claude Chaffois

C'est avec une grande tristesse que le maire Eric Vanoni et son conseil municipal ont appris le décès de Jean-Claude Chaffois. Eric Vanoni nous rappelle que Jean-Claude Chaffois, avant d'être maire de Châtillon-en-Diois de 2001 à 2008, avait été adjoint, de 1983 à 1989, de son père Roger Vanoni alors maire.

Nous nous souvenons tous qu'il s'était beaucoup investi pour le bien commun et qu'il avait à cœur d'être à l'écoute de ses concitoyens. Cette fonction de maire, il l'a conduite avec le pragmatisme et le sérieux d'un maçon qu'il était, pour mettre sa pierre au développement de la commune. Impliqué dans la vie associative de Châtillon, président de la boule de l'edelweiss, chasseur, il restera présent dans nos mémoires par le souvenir de sa bonne humeur et de ses plaisanteries. C'était aussi un père de famille et nous avons une pensée toute particulière pour son épouse, ses enfants et petits enfants.

Eric Vanoni et son conseil municipal



Permanences itinérantes de la MSAP (Maison de Services Au Public) à Châtillon-en-Diois

Les permanences du 1er vendredi du mois dans un local de l'agence postale ont été suspendues pendant le confinement. Vous pouvez à nouveau vous informer ou bénéficier d'un accompagnement, mais uniquement sur rendez-vous pour le mois de juillet.

Vous êtes invités à nous contacter pour prendre rendez-vous (port d'un masque requis).

Contact, MSAP du Diois : 04 75 22 31 87

Forum des Associations 2020

Pour la 7^e année consécutive, la Mairie de Châtillon-en-Diois organise un Forum des Associations le vendredi 4 septembre 2020 de 16h30 à 19h30

Le lieu reste à préciser en fonction des consignes sanitaires du moment.

Notez dès aujourd'hui cette date pour mieux connaître les associations de la commune nouvelle de Châtillon-en-Diois et de ses environs.

Colette Moreau, conseillère municipale, Sylvie Veye-Chareton, membre d'associations

L'ACSPADE - Assemblée générale (Association Châtillonnaise de Sauvegarde du Patrimoine Architectural et de Défense de l'Environnement)

est une association fondée en 1989 et régie par la loi de 1901.

1/ Objectifs :

L'ACSPADE se donne pour but de contribuer à la préservation et à la valorisation du patrimoine naturel et architectural du canton de Châtillon-en-Diois. Pour le patrimoine architectural l'association poursuit ses actions dans le village et un rapprochement a été engagé et devra se poursuivre avec des représentants de l'ancienne commune de Treschenu-Creyers très riche de ses patrimoines,

architectural et naturel.

Nos actions sont bien sûr conduites en relation avec le conseil municipal et les représentants d'autres associations concernées.

2/ Actions :

- La Convention signée en septembre 2012 entre la fondation du patrimoine, la commune et l'ACSPADE, pour l'organisation d'une souscription destinée à encourager un mécénat populaire en faveur de la restauration des décors des façades de la mairie se poursuit. À ce jour, 12 486 € ont été réunis pour 84 dons.

- Depuis de nombreuses années, l'ACSPADE participe activement aux Journées Européennes du Patrimoine qui ont lieu au mois de septembre. En

collaboration avec la commission Patrimoine du Conseil municipal, des visites gratuites du village sont organisées sur le thème de l'année. Elles sont



très appréciées. De même tous les ans, des ateliers sur le même thème sont proposés aux enfants des écoles. En 2019, le thème était "Arts et



divertissements" ; ce qui nous a permis d'organiser un circuit prenant en compte des lieux où des artistes ont résidé, comme Pierre Dévoluy, Jean Sénac, Alfred Courmes, Georges Ladrey, Yvette Dinville et Henri Kubnick, Jean Giono, Jean Oddoz...

- L'ACSPADE a contribué à la restauration du blason de Châtillon, implanté à la station 1 du parcours patrimonial.

- Le site web de l'ACSPADE a été développé par Hubert Meffre qui poursuit sa mise à jour et son enrichissement : intégration d'un texte sur Alfred Courmes et des reproductions d'œuvres proposées par sa famille. D'autres rubriques sur d'autres personnalités châtilloises, sont en cours



d'élaboration. La rubrique, "Randonnées" présente les étapes du tracé originel du chemin des Huguenots. Une variante est en cours de mise en place entre Mérindol, en sud Vaucluse et Châtillon et les partenaires de Châtillon s'intéressent à la mise en œuvre de cette opération. Enfin, Hubert a également mis sur le site le reportage de France Bleu sur les promenades de découverte des cabanons de Châtillon.

- L'ACSPADE, en liaison avec la commune, apporte toujours sa contribution à l'opération de valorisation des façades du village. Un premier projet se formalise et pourrait se réaliser avant l'hiver 2020.

- Sylvie Veye-Chareton a travaillé avec Jacques Malod sur un enrichissement du parcours de la forêt Giono .

3) Assemblée générale 2020 de l'ACSPADE le 24 juillet (salle à définir)

En préambule de 17h à 18h, une conférence publique sera donnée par Benoît BETTON, Responsable du service Biodiversité, Conservateur de la Réserve naturelle des Hauts Plateaux du Vercors , sur la réserve des hauts plateaux et le récent lâcher de 2 gypaètes début juin.

De 18h à 19h, Assemblée générale.

Si vous soutenez ces actions, vous pouvez adhérer ou renouveler votre adhésion en versant la cotisation annuelle de 15 € à Sylvie Veye-Chareton trésorière, 1465 route de Die - Le Maupas - 26410, Châtillon-en-Diois.

Il est encore temps de souscrire à la Fondation du Patrimoine pour contribuer à la restauration des décors des façades de la mairie classés aux monuments historiques (bulletin de souscription disponible à la mairie ou à demander à l'ACSPADE, Mairie de Châtillon, 1 place du Reviron).

Le bureau de l'ACSPADE

Conception et réalisation : Mairie de Châtillon-en-Diois, 26410

Directeur de la publication : Eric VANONI

Rédaction de ce numéro : J.A. MALOD